Image not found or type unknown

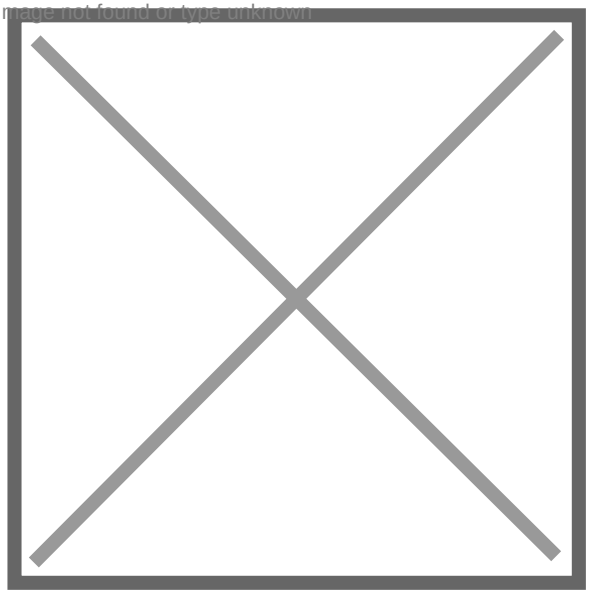

Agression physique et menace de mort

Par **ronny**, le **12/07/2008** à **11:21**

j'ai été victime d'une agression lors d'une promenade vers 9 h00 du soir.
L'agresseur n'est autre que mon voisin qui me menaçait verbalement depuis 1 an. Je dois d'abord préciser que ma maison se situe à 200m de celle de mon voisin et que le lieu de l'agression a eu lieu sur le chemin d'une propriété boisée qui sépare nos lieux d'habitation respectifs. Connaissant le propriétaire du terrain boisée, celui-ci m'autorisait à utilisre ce chemin pour me promener, or ce chemin passe à proximité de la maison de mon voisin.
Ce soir là, il m'invective puis par surprise saute son muret armé d'un couteau, me frappe violemment et me lacère de 4 coups de couteaux au cou puis me menace de m'égorger. Tout ça, devant les yeux de sa femme qui riait?!
Lors de l'agression, il n'y a eu aucun témoin. Rentré chez moi, j'appelle la police puis un médecin pour constater mes blessures. ensuite, j'ai appelé le propriétaire du terrain boisée; celui-ci avait été aussi appelé sur le lieu de l'agression par mon voisin (l'agresseur) pour essayer de retourner la situation contre moi. Or, si moi j'ai des marques de l'agression lui en revanche je ne l'ai pas touché, il a juste le petit doigt cassé par la violence des coups qu'il m'a porté.
Le lendemain, je suis allé faire une déposition à la gendarmerie.
Mon médecin me dit que je risque d'avoir des séquelles plus tard (décollement rétine peut être)
J'aimerais savoir comment la procédure va se dérouler? et qu'est ce que je dois réunir comme preuve? Que peut encourir mon voisin? est ce que le tribunal peut alléger son jugement parce qu'il a deux enfants en bas âge et sans antécédents? Il serait (peut être)de plus endetté?
Puis je bénéficier de l'aide juridique ayant de faible revenu?
est ce que l'on peut me proposer une recours à l'amiable?

J'ai porté plainte mais les gendarmes n'on toujours pas auditionné le prévenu!

Pouvez vous me donner les détails que la procèdure va suivre jusqu'au tribunal et que puis espérer comme sanction contre mon agresseur?

Par **Marion2**, le **12/07/2008** à **18:56**

Vous avez déposé une plainte ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés